

Actualisation des compétences des aides-soignants suite au décret du 26 février 2025
Formation sur 3 jours

I. - Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
(1 jour) - Classe virtuelle ou présentiel

Objectifs :

1. Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
2. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes ;
3. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.

Contenu :

1. Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 ;
2. Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
3. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque ;
4. Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant ;
5. Traçabilité des données avec exactitude.

Modalités d'évaluation :

- pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres ;
- étude de situation en lien avec le raisonnement clinique.

Critères d'évaluation :

- conformité des modalités de recueil des données ;
- pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent ;
- pertinence des actions et transmissions réalisées.

II. - Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster (1 jour) - Présentiel

Objectifs :

1. Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation ;
2. Evaluer la qualité du soin réalisé ;
3. Identifier les éléments à réajuster ;
4. Réajuster son intervention.

Contenu :

- réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021.

Modalités d'évaluation :

- étude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé.

Critères d'évaluation :

- conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ;
- analyse de la qualité du soin réalisé.

**III. - Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates
(1 jour) - Classe virtuelle ou présentiel**

1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle ;
2. Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter ;
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle ;
4. Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

Modalités d'évaluation :

- étude de situation.

Critères d'évaluation :

- pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ;
- repérage des situations à risque ;
- pertinence des mesures de prévention proposées.